



**CP CONSEIL FORMATION**

CONSEIL • COACHING • FORMATION • BILAN DE COMPÉTENCES

Accompagner l'Humain

## OBJECTIFS DE LA PRESTATION

- Poser les constats de la situation actuelle sous tous les angles : contexte, projets, objectifs collectifs à atteindre, problématique.
- Prendre du recul sur ces constats en définissant des objectifs opérationnels du collectif pour dépasser les zones d'inconfort.
- Prendre conscience de l'impact du comportement « d'ouverture » de chacun, pour le bien de chaque membre du groupe et pour le bien du groupe.
- Repérer les pistes d'évolution possibles pour favoriser la puissance du collectif.
- Mettre en oeuvre un plan d'actions concrètes au fur et mesure du coaching pour ancrer la démarche de changement, de progression au sein du collectif.

## CONTENU DE LA PRESTATION

### 1. Contractualisation d'un engagement entre les parties concernées (entreprise, coach et groupe coaché) :

- Préciser et énoncer clairement les rôles de chacun et les objectifs à atteindre : transformer les constats à dépasser en buts concrets.
- Rappel du **cadre déontologique** indispensable à la prestation : **confidentialité** absolue, **bienveillance** et accueil du collectif par le coach dans son fonctionnement, ses habitudes, ses croyances, ses règles, ses réflexions... et **volontariat** du groupe coaché.

### 2. Séances de coaching :

- Partir d'une situation concrète et définir un objectif opérationnel à chaque séance.
- Identification des « stratégies de réussite et de satisfaction » et des « stratégies d'échec et d'insatisfaction » à travers la situation travaillée.
- Recherche de solutions personnalisées et co-construites avec le groupe et permettre à chaque membre du collectif de mobiliser son engagement à les mettre en oeuvre.
- Définir la part de responsabilité de chacun quant à l'évolution du collectif.
- Intégration de ces nouvelles ressources pour passer du plan d'action à l'action, à la fois au niveau collectif et au niveau interpersonnel, chaque membre du groupe pour le groupe.

### 3. Mise en oeuvre des actions engagées après chaque séance :

- L'équipe coachée teste les actions co-construites et pour lesquelles il s'est engagé avec son coach.
- Il évalue sa progression, ses difficultés éventuelles en temps réel et réajuste.

### 4. Évaluation du coaching d'équipe :

- Débriefing autour des constats de changement, des points travaillés durant le coaching et des apports entre l'entreprise, le collectif et le coach.
- Envisager d'autres objectifs collectifs à mener à court et à moyen terme pour boucler le travail de processus engagé au cours du coaching d'équipe.

# COACHING PROFESSIONNEL COACHING D'ÉQUIPE

Permettre à tout collectif de mener  
au mieux ses projets

## PUBLIC ET PRÉREQUIS

**Public** : tout collectif volontaire (équipe professionnelle, CODI, gouvernance, ...) ; ressentant le besoin d'être accompagné pour franchir un cap stratégique, une situation inconfortable, une nouvelle étape de vie d'équipe ou de groupe...

**Prérequis** : sans prérequis.

## EFFECTIF

Une équipe, un collectif (taille variable), prestation totalement personnalisée au groupe concerné.

## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

**Réalisation** : un état de présence et une progression pédagogique sur mesure.

**Evaluation des résultats** : des objectifs d'évolution personnalisés et un questionnaire d'évaluation en fin de prestation.

**Cadre déontologique strict** : confidentialité absolue, bienveillance sous tous les angles du coach, engagement et volontariat du coaché.

## CALENDRIER

À définir avec l'entreprise et le collectif concerné selon ses besoins.

## COÛT ET DURÉE

**Nombre de séances à définir selon les besoins et à répartir dans le temps.**

**Pour 1 séance** : ½ J en présentiel.

**À partir de 1300 euros H.T./J de formation.**

**Devis personnalisé sur demande de l'entreprise.**

**Délai d'accès** : les inscriptions sont gérées par l'entreprise cliente et sont communiquées 15J minimum avant le début de la formation.

**Accessibilité** : Le coaching se déroule dans les locaux du client qui devra attester de la conformité de ses locaux ; idem si un autre lieu était prévu par le client.

L'adaptation des moyens de la prestation sera étudiée et ajustée pour les personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à me contacter.

Contactez

**CP CONSEIL FORMATION**

CÉLINE PAUL, Consultante/Psychologue du travail

**06 84 84 19 96**

cp.conseil.formation@gmail.com

**www.CpConseilFormation.fr**